



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

organisation

Question écrite n° 20728

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales à propos du calendrier électoral pour l'année 2007. En raison de la présence concomitante de plusieurs scrutins, il désire connaître selon quelle chronologie se dérouleront ces élections.

Texte de la réponse

Au cours de l'année 2007, pas moins de cinq scrutins politiques doivent être organisés : élection du Président de la République, élections législatives, renouvellement général des conseils municipaux, renouvellement de la série des conseillers généraux élus en 2001, et enfin renouvellement du mandat des sénateurs élus en 1998. Outre la sollicitation très forte du corps électoral ainsi que des services des mairies et des préfectures induite par la tenue à des échéances rapprochées de ces diverses élections, le déroulement de l'ensemble de ces scrutins s'avère également complexe du fait des contraintes de nature législative, voire constitutionnelle, très strictes qui régissent leurs dates et leurs modalités d'organisation. C'est pourquoi, le Gouvernement vient d'engager une réflexion afin d'examiner toutes les possibilités permettant de concilier les exigences juridiques de ces différents scrutins.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20728

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 juin 2003, page 4944

Réponse publiée le : 18 août 2003, page 6532